



Le 23 octobre 2012

**Déclaration de S.E. M. Omar HILALE**  
**Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc**  
**sur l'Examen Périodique Universel du Ghana**

Madame la Présidente,

Nous saluons parmi nous la présence du <sup>Vice</sup> Ministre ghanéen des <sup>la Justice</sup> Affaires. Le Royaume du Maroc exprime son soutien aux efforts continus mis en œuvre par ce pays frère dans le domaine des droits de l'homme.

La Commission des droits de l'homme et de la justice administrative joue un rôle clé dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme. Nous relevons avec satisfaction que la Commission a été dotée de ressources accrues par le Gouvernement afin de mettre en œuvre des programmes de formation visant à renforcer les capacités de son personnel aux fins d'une meilleure protection des droits de l'homme et pour pouvoir enquêter sur les cas de violations.

A cet égard, nous saluons l'élaboration par le Ghana d'un plan d'action national pour les droits de l'homme et l'identification de cinq axes prioritaires pour faire face aux préoccupations relatives aux droits de l'homme de manière globale et intégrée. Le Royaume du Maroc note avec satisfaction l'inclusion de l'enseignement des droits de l'homme comme axe prioritaire de ce plan national.

Sur le plan constitutionnel, nous notons avec satisfaction le travail important accompli, depuis janvier 2010, par la Commission de révision de la constitution de 1992 qui a pris des mesures importantes telles que la pleine reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels.

Le Royaume du Maroc salue l'élaboration par le Ghana d'un Plan d'action national 2012-2021 de lutte contre la corruption et les réformes de gestion financière importante qui ont été accomplies. La mise en œuvre de ce plan constitue un complément important à l'arsenal juridique existant, notamment pour la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent de 2008. Quels sont à cet égard, les mesures que prendra le Bureau de lutte contre la criminalité économique et le crime organisé pour l'opérationnalisation de ce plan d'action?

Dans le domaine de l'éducation, le Maroc félicite le Ghana pour ses efforts de scolarisation. La construction de 1226 écoles est un effort titanesque qui mérite un accompagnement de la part de la communauté internationale. Tout en relevant le taux de scolarisation élevé au sein de la population ghanéenne, nous souhaiterions connaître les mesures prises pour lutter contre l'abandon scolaire.

Je vous remercie